

Rapport public Parcoursup session 2023

Sorbonne Université – Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales - Licence - Histoire de l'art et archéologie - Parcours ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Sorbonne Université – Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales - Licence - Histoire de l'art et archéologie - Parcours ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART	Jury par défaut	Tous les candidats	300	2823	1303	1768	12	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette formation s'adresse prioritairement aux bacheliers préparant la voie générale (et anciennement L, ES et S) ou titre équivalent, et pouvant justifier d'un bon niveau en français, en histoire-géographie, langues étrangères ainsi qu'en d'autres disciplines (pour l'histoire de l'art, en arts plastiques et philosophie ; pour l'archéologie, en sciences naturelles, physique et chimie). La pratique d'une langue ancienne au lycée est aussi un atout. Il est recommandé d'avoir une bonne culture générale ainsi qu'une grande curiosité pour le patrimoine sous toutes ses formes.

Pour en savoir plus :

Contenu et organisation de la formation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Conformément aux attendus et critères d'examen des vœux fixés, la commission d'examen des vœux a décidé des éléments quantitatifs et qualitatifs pour ordonner son classement. Elle a pu s'appuyer notamment sur les pièces constitutives du dossier : les bulletins de notes du contrôle continu, les notes du bac connues au moment de l'examen des vœux, la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation, etc. Le paramétrage de l'outil d'aide à la décision a été affiné par rapport aux campagnes antérieures, selon les points listés dans le tableau synoptique.

Les examinateurs vérifient le pré-classement afin de s'assurer qu'il correspond bien aux critères définis par la commission d'examen des vœux. Pour les filières du baccalauréat professionnel, tous les dossiers sont évalués dans le détail afin de vérifier l'adéquation du profil et du cursus du candidat avec la formation proposée (les notes obtenues en français, histoire ou sciences étant bien souvent largement supérieures dans ces filières que pour les sections non professionnelles). Pour les étudiants qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat français, les examinateurs prennent en compte les bulletins de notes du secondaire, la certification en langue française et le projet de formation.

Les membres de la commission ont la possibilité de moduler manuellement la note finale obtenue. Dans tous les cas, cette modulation est justifiée par un commentaire accompagnant la modification (exemples : valorisation d'une expérience professionnelle ponctuelle ; profil ou cursus non adapté à la formation proposée ; etc.). La grille suivante a été appliquée pour cette modulation : Appréciation globale médiocre : entre 05/20 et 08/20 / Appréciation globale passable : entre 09/20 et 12/20 / Appréciation globale correcte : entre 13/20 et 15/20 / Appréciation globale excellente : 16/20 et plus. Pour départager les candidats ex aequo, les notes en histoire et en français sont prises en considération.

A noter que la présente commission a utilisé l'Outil d'Aide à la Décision (OAD). Les points d'attention ont été pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les bacheliers issus d'un bac général ou titre équivalent sont mieux préparés pour répondre aux exigences de la formation. Ils doivent pouvoir justifier d'un bon niveau en français, en histoire-géographie, en langues étrangères ainsi que dans d'autres disciplines (pour l'histoire de l'art : en philosophie, droit et grands enjeux du monde contemporain, musique ou arts plastiques ; pour l'archéologie : en sciences naturelles, physique et chimie, mathématiques ou informatique). La pratique d'une langue ancienne au lycée est aussi un atout, tout comme le suivi de l'option ou de la spécialité histoire des arts. Il est recommandé d'avoir une bonne culture générale ainsi qu'une grande curiosité pour le patrimoine sous toutes ses formes.

Les candidats en réorientation, arrivant de l'étranger ou reprenant leurs études après une pause sont invités à fournir des informations précises (bulletins de notes du secondaire, notes du bac ou titre équivalent, description des activités pertinentes) afin de faciliter l'examen de leur dossier. La commission encourage les candidats à fournir un projet de formation adapté à la formation visée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
---------------------	------------------------------	---	--	---------------------------------

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques		Notes de première et de terminale en français, histoire-géographie, langues étrangères, langues anciennes, philosophie, sciences naturelles, physique-chimie, mathématiques, informatique, musique, histoire des arts ; dans une moindre mesure, cinéma, arts plastiques, design. Notes au baccalauréat en français. Pour la session 2023, EDS histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; EDS histoire-géographie en langue de section ; EDS humanités, littérature et philosophie ; EDS littérature et langues et cultures de l'Antiquité ; EDS langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; EDS histoire des arts ; EDS physique-chimie ; EDS SVT ; EDS mathématiques ; EDS numérique et sciences informatiques ; EDS musique.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire		Méthodologie, développement, argumentation, règles de français, vocabulaire	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Savoir être		Autonomie	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences acquises dans le domaine de l'Art/Histoire de l'Art	Expériences acquises dans le domaine de l'Art/Histoire de l'Art	Stages effectués en relation avec la discipline.	Complémentaire

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,
Président de l'établissement Sorbonne Université –
Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et
Sociales